

# EDITION SPÉCIALE

## Au cœur du projet d'ensemble lié à l'ascenseur valléen

Le point sur les projets de Bozel avec l'équipe municipale pour faire le tour des questions :

- Où en est-on de l'ascenseur valléen ? Des jeux olympiques ? •
- Quels impacts pour Bozel ? •
- Quels enjeux ? •

### Le mot du Maire

Bozelaines Bozelains

Depuis plusieurs semaines nous hésitons à distribuer ce Bozel Echos spécial sur le projet d'ascenseur valléen et à nous faire l'écho de tous les équipements périphériques qui l'accompagnent ainsi que des modalités de leur mise à disposition pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030.

Depuis plusieurs semaines, dans une carte des sites qui réserve des surprises et des ajustements, nous tentons d'avoir la confirmation de notre positionnement de « Village Olympique et Paralympique ».

Les derniers rebondissements concernant le choix des sites nous invitaient à la plus grande prudence. Toutefois les réponses

apportées à nos demandes, courrier et interventions rapprochées auprès des organisateurs et services de l'état nous ont permis de croire en notre dossier et à notre rôle au sein des JO 2030.

C'est sur cette base de confiance que nous souhaitons vous livrer ce « Bozel Echos » pour porter à votre connaissance les derniers éléments de ce dossier et répondre à vos interrogations.

L'équipe municipale a travaillé sans relâche pour faire aboutir ce dossier complexe qui laissera un héritage important pour le « bien vivre à BOZEL » et je remercie toute l'équipe pour la confiance qu'elle m'a témoignée et pour sa participation active.

Comme le veut la loi ce document

### SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **Historique du projet**
- **Le projet global et les réalisations périphériques**
- **Le projet dans l'organisation des Jeux Olympiques**
- **Rôle des Jeux Olympiques dans la réalisation du projet**
- **L'héritage des Jeux Olympiques**
- **Impact sur la vie locale**
- **Comment vont s'organiser les travaux et qui va gérer et piloter le projet ?**
- **VRAI FAUX**
- **Conclusion**

sera notre dernière communication avant les six mois qui précèdent les élections municipales.

Je vous souhaite une bonne lec-

ture et reste à votre disposition pour toutes les questions auxquelles ce Bozel Echos n'a pas répondu.

### Historique

Voilà plus de 10 ans que les équipes municipales travaillent sur un projet de mobilité douce sur notre territoire

Nous n'avons pas attendu l'annonce des Jeux Olympiques pour réfléchir à l'ascenseur valléen, à la question du logement, à la refonte du PLU, à la rénovation de la salle polyvalente, aux problèmes de circulation et de stationnement, et à l'installation d'une structure hôtelière... bref à tout ce qui peut maintenir et développer la qualité de vie à Bozel.

Depuis 2020, l'équipe municipale poursuit ce programme en collaboration avec le Département, la région AURA et la Commune de Courchevel avec cohérence et persévérance.

Nous avons rapidement compris que la construction d'un ascenseur valléen s'accompagne obligatoirement d'une offre de stationnement et d'une offre d'hébergement en "lits chauds" permettant d'apporter une valeur ajoutée à l'exploitant nécessaire à l'équilibre de ses coûts de fonctionnement.

Ce projet ambitieux se heurte depuis dix ans à l'impossibilité de financer de tels équipements. Si pour la construction de l'ascenseur valléen les communes de Courchevel et de Bozel ont rapidement trouvé le soutien du Département, de la Région AURA et de l'État, il restait à financer le parking indispensable à son bon fonctionnement. Sans ces infrastructures il était difficile de trouver un investisseur pour la structure hôtelière.

Nous nous trouvions donc dans une impasse et le projet, pourtant vertueux, restait dans les tiroirs.

Mais les dix années consacrées à ces phases de réflexion et d'études qui ont permis de constituer un dossier très avancé ont porté leurs fruits puisqu'en 2023, la commune de Bozel a été proposée village olympique et paralympique pour les Jeux Olympiques de 2030.

Cette annonce a été pour nous une

formidable opportunité de crédibiliser notre vision et de pouvoir enfin réaliser nos projets. Nous décidons donc de monter dans le train des Jeux Olympiques et de ne pas le regarder passer.

Le projet ressort du tiroir dans lequel nous l'avions laissé faute de moyens.

C'est ce projet que nous avons, à plusieurs reprises, présenté aux membres du Comité International Olympique (CIO) et tout récemment aux membres du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP). A l'issue de ces visites, les organisateurs n'ayant aucune exigence particulière à rajouter ont validé l'ensemble du projet.

Reste aujourd'hui à définir les volumes, les jauges, et les principaux aspects techniques et architecturaux.

- **2014** – Nouvelle équipe municipale
- **2017** – Inscription de l'Ascenseur Valléen Bozel/Courchevel 1550 au SCOT
- **2018** – Études techniques du tracé
- **2019** – Étude environnementale
- **2020** – Nouvelle équipe municipale
- **2021 à 2024** - Reprise du dossier technique de l'ascenseur et du PLU
- **2023** – Annonce Bozel Village Olympique
- **2025** – Fin des études et du PLU

## Le projet global et les réalisations périphériques

Ce que nous appelons tous à Bozel « la remontée » est le point central d'un projet global qui est au cœur de nos préoccupations avec la commune de Courchevel. L'objectif commun : la diminution du trafic routier polluant et inefficace : **11 000 voitures/jour** sur la route de Courchevel dont **38% viennent de Bozel**.

### La solution

#### La construction d'un ascenseur Valléen :

Construction d'un appareil de transports de personnes et de marchandises, portée par trois collectivités (Courchevel, Bozel et le Département) avec le soutien de la Région et de l'État, reliant Bozel à Courchevel 1850, en accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite), sans rupture de charge avec :

- Des gares intermédiaires à St Bon et Courchevel Village ;
- Une arrivée à Courchevel 1850 ;
- Des horaires élargis et adaptés aux contraintes des personnes qui travaillent en station ;
- La création d'un centre logistique marchandises sous la gare de départ ;
- La création d'un espace consignes et casiers à skis.



Gare de départ de l'ascenseur



Parking et logements

#### La construction d'un parking et son accès

Construit sur le Pré de la Chèvre (actuel centre de secours).

- Environ **670 places**, sur plusieurs nappes enterrées ;
- Un parking accessible **sans passer par le centre de Bozel** et à 5 minutes à pied du centre bourg.
- Un **parking proche de la gare de départ** de l'ascenseur valléen, à 5 minutes de marche par un cheminement sur une passerelle au-dessus du Doron adaptée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ;
- Un parking avec une « **gare routière** » pour accueillir les bus et les navettes intra-muros ;
- Des **logements et des d'espaces récréatifs** – salle de spectacle/conférence, pôle culturel.

#### La construction d'un hôtel et d'une résidence hôtelière :

Création de lits touristiques sur la zone du Désert (*parking de la salle polyvalente*)

- Des « lits chauds », confortables, qui pourront être facilement commercialisés avec un positionnement idéal à quelques pas du centre bourg, de l'ascenseur valléen et du plan d'eau.
- Un restaurant et un bar dans la structure hôtelière, compléteront l'offre, hiver comme été.

La structure hôtelière disposera de ses propres places de stationnement en sous-sol.

*La création de lits hôteliers conditionne la rentabilité du projet global. C'est aussi le gage d'un meilleur positionnement touristique de Bozel.*



Structure hôtelière

### Les réalisations périphériques

#### La construction d'un pôle culturel :

- Construction d'une salle polyvalente plus particulièrement destinée à l'évènementiel positionnée sur l'esplanade du parking offrant un stationnement conséquent ;
- Des salles pouvant être mises à disposition des associations culturelles.
- Des locaux adaptés pour l'école de musique.



Pôle culturel et salle de spectacle



Centre de secours et logements

#### La restructuration du centre de secours et la construction de logements

- Le centre de secours SDIS relogé au même emplacement, dans des bâtiments neufs et plus opérationnels.
- Construction de logements avec différentes formules d'occupation

Pendant les travaux, les services de secours SDIS seront relogés dans un bâtiment mis à disposition par la communauté de commune Val Vanoise dans le ZAE de la Prairie restant ainsi opérationnels sur notre commune et sur le territoire.

### Autres réalisations périphériques

Les 3 gros chantiers décrits ci-dessus vont permettre de réaliser des opérations complémentaires très intéressantes pour la collectivité.

#### A côté de l'hôtel

La **salle polyvalente**, rénovée, pourra se consacrer à sa vocation première : salle de sports pour nos scolaires et les clubs sportifs.

#### Dans la zone artisanale

La construction de la **cuisine centrale** – dont nous parlons depuis 5 ans et qui peinait à voir le jour. Elle servira à alimenter le restaurant des athlètes et du personnel pendant les Jeux Olympiques et nous sera restituée pour les besoins du territoire. Ce projet porté par la Communauté de Communes Val Vanoise

représente un investissement conséquent qui a fait l'objet d'une demande de financement auprès des organisateurs des JO.

Nous tenons à souligner l'engagement de la Communauté de Communes qui a d'ores et déjà acquis le foncier dans la ZAE de Bozel et lancé les études.

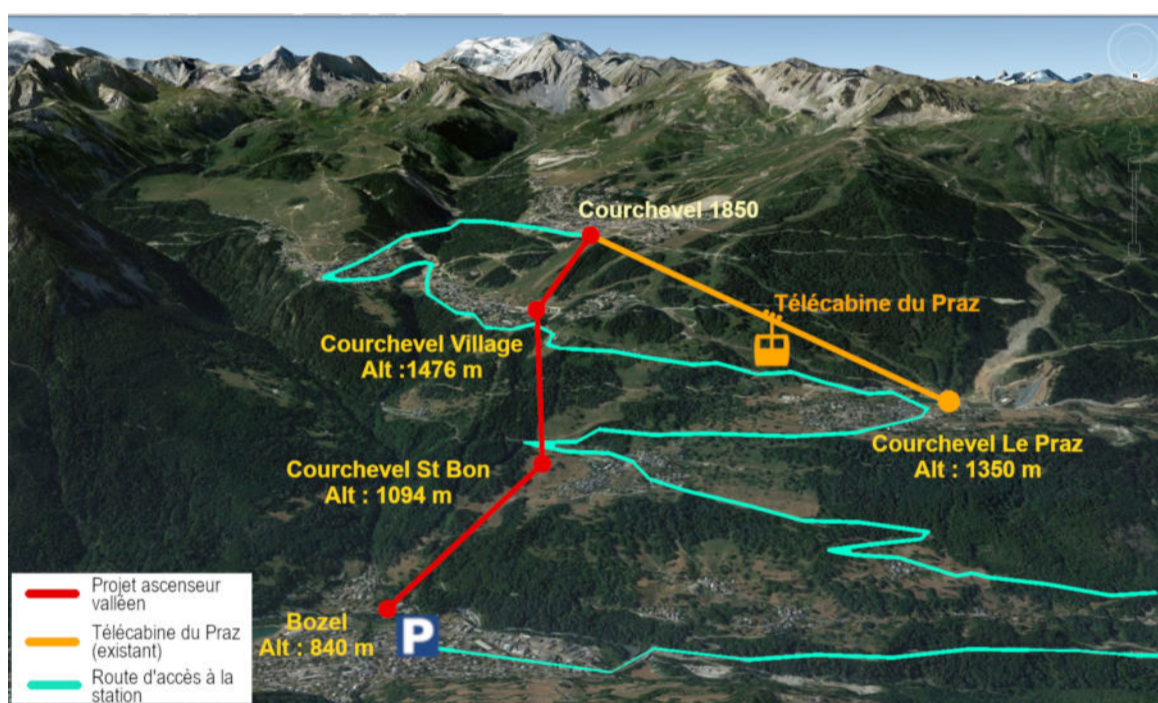
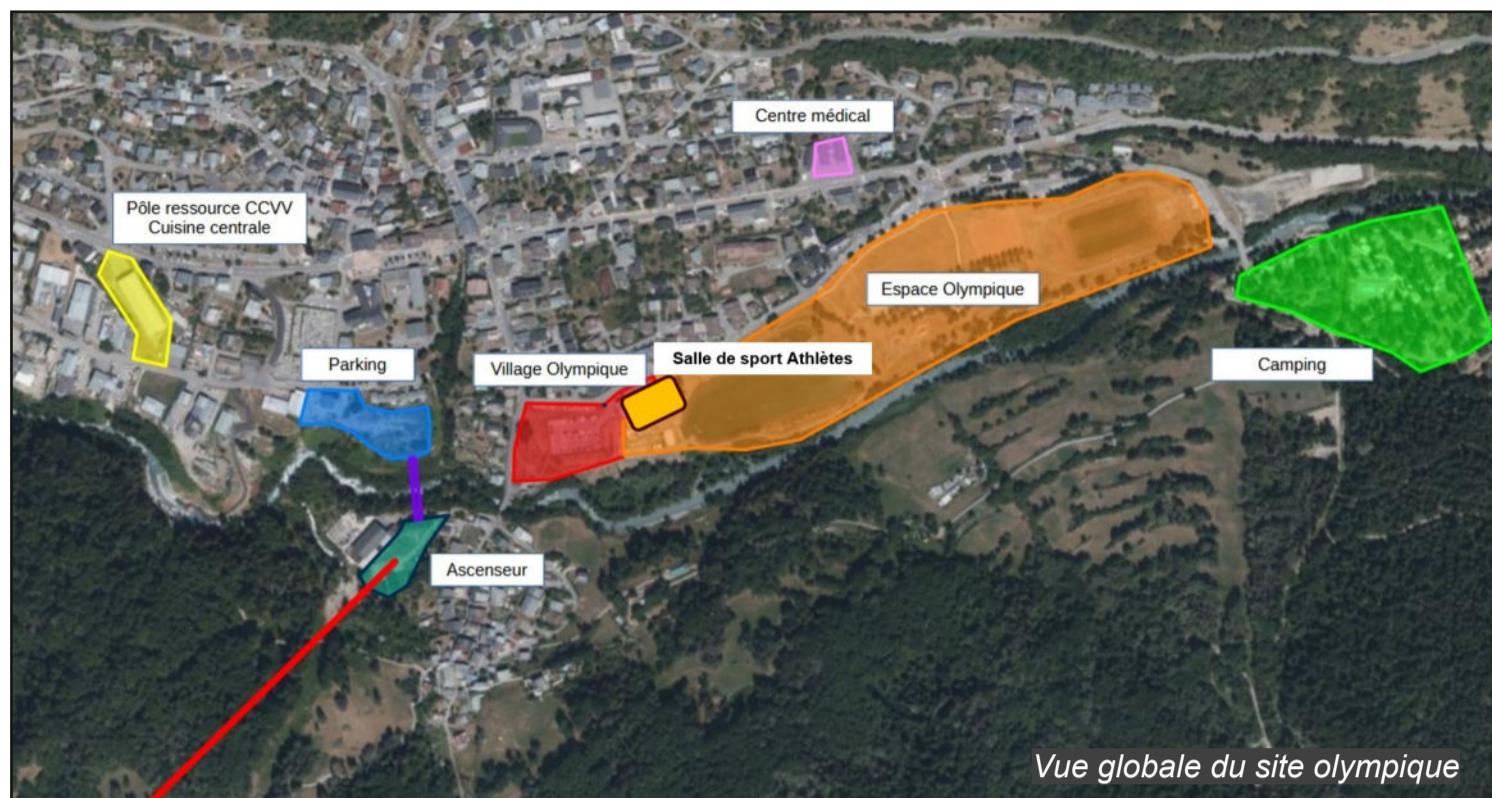
## Le projet dans l'organisation des Jeux Olympiques

L'implantation même du projet depuis son origine s'inscrit dans un périmètre restreint permettant de mettre à disposition du CIO les infrastructures nécessaires au logement des athlètes, à leur restauration et à leur transport sur le lieu des épreuves.

La disposition des équipements rapprochés facilitent la mise en sécurité de l'ensemble du village par les organisateurs.

### Calendrier prévisionnel

- **2026** – Fin des procédures administratives et début des travaux
- **2027- 2029** – Travaux
- **été 2029** – Mise en service de l'ascenseur, du parking, de la cuisine centrale et ouverture du complexe hôtelier
- **2030** – Jeux Olympiques et Paralympiques

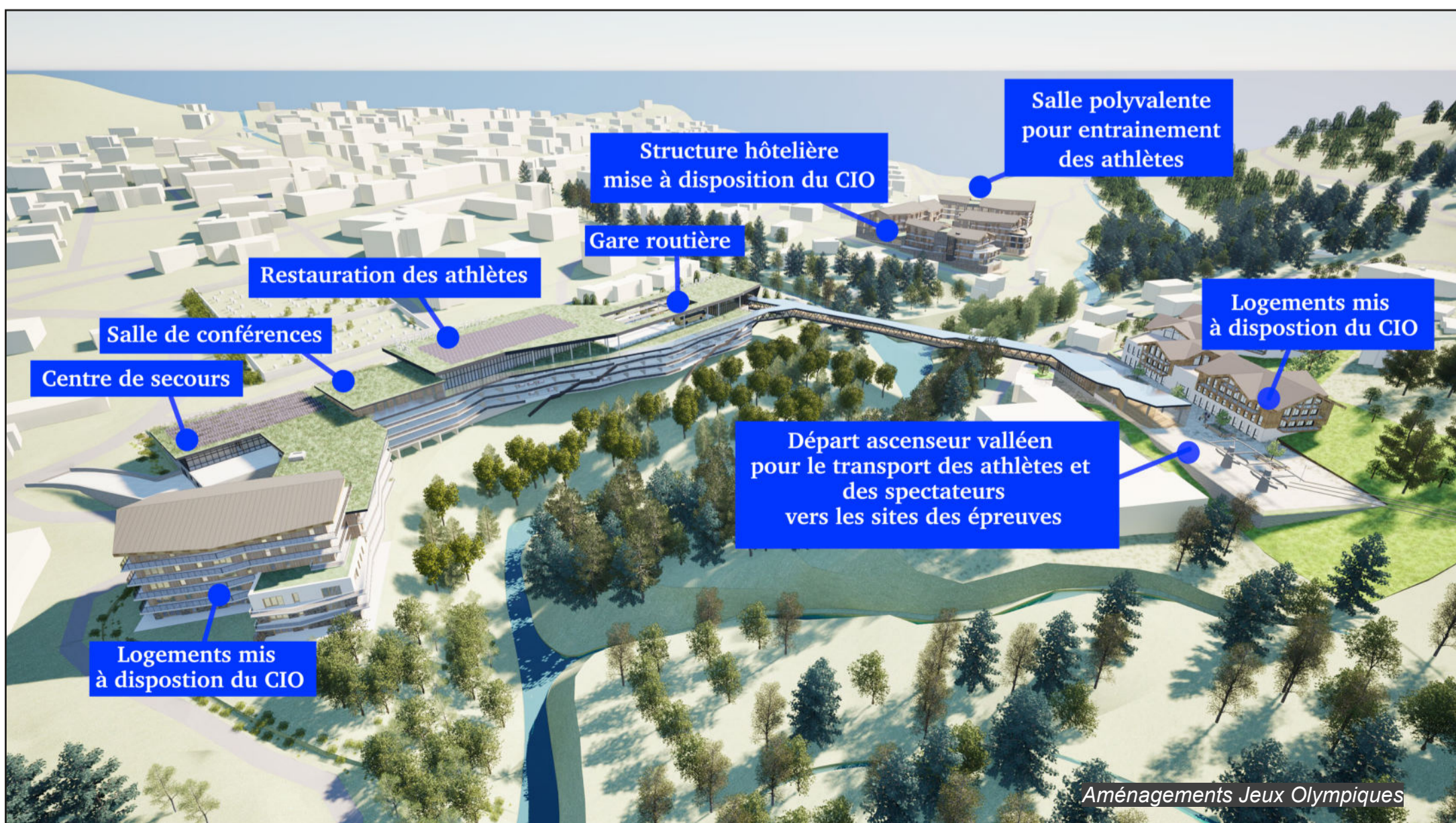


Le choix de Bozel comme village olympique a permis de rendre plus efficient le tracé de l'ascenseur valléen en le prolongeant, sans rupture de charge, jusqu'à Courchevel 1850. Cette continuité permettra aussi le transport de marchandises.

L'ascenseur valléen jouera un rôle important dans l'organisation des Jeux Olympiques en permettant le transport des athlètes sur les sites et des spectateurs jusqu'à la raquette d'arrivée, au pied de la piste "L'éclipse", via la télécabine du Praz.

L'ensemble du trajet du parking à Courchevel 1850 est adapté aux personnes à mobilité réduite.

## Le projet d'ensemble et sa mise à disposition pour les Jeux Olympiques



## Rôle des JO dans la réalisation de notre projet

Être choisi comme village olympique par une instance Internationale de cette importance est avant tout une reconnaissance du dynamisme de notre commune et nous devons toutes et tous en être fiers. C'est aussi la confirmation que notre positionnement géographique est un formidable atout que nous devons exploiter.

Au pied des plus grands domaines skiables du monde et du Parc National de la Vanoise, nous sommes capables d'offrir un tourisme 4 saisons.

Les Jeux Olympiques sont une aide essentielle dans la concrétisation de nos projets. C'est le principal enjeu pour nous.

Ce village olympique implanté sur notre commune en fait aussi un projet phare dans l'organisation des jeux olympiques et paralympiques. Un projet où tout ce qui va être construit restera,

100% reconverti et utilisé au profit de la population, de la commune et plus largement du territoire.

Le choix de Bozel comme village olympique nous offre un triple effet : un booster financier, administratif et technique.

Les financements sont plus faciles à mobiliser et les « restes à charge » pour Bozel seront raisonnables.

Les autorisations administratives sont facilitées car prioritaires. Et pour qui connaît le travail nécessaire pour faire aboutir le moindre projet collectif, c'est une aubaine.

Les projets sont aussi mieux dimensionnés.

Par exemple :

– L'ascenseur valléen initialement prévu jusqu'à Courchevel Village-1550 en passant par St Bon sera prolongé jusqu'à Courchevel 1850,

sans rupture de charge. Les études intégreront également le transport de marchandises et les accès piétons, VTT, etc. ;

- Le nombre de lits touristiques en résidence secondaire à construire a été redimensionné à la baisse avec l'abandon de la zone du Rô et sera concentré sur un seul périmètre avec majoritairement des « lits chauds » (lits hôteliers) ;
- Le nombre de logements a été augmenté ;
- Le nombre de places de parking a été revu à la hausse ;
- La possibilité de construire des équipements collectifs utiles a été imaginée sur de nouveaux espaces comme une salle événementielle au dessus du parking et une cuisine centrale dans la zone artisanale.

Les JO 2030 nous permettent ainsi de réaliser nos projets pour Bozel, de manière optimisée, plus économique et dans un espace temps maîtrisé.

Ils nous offrent la possibilité de réaliser l'ensemble du projet pour respecter l'objectif de calendrier 2030, permettant ainsi d'assurer au délégataire retenu pour l'exploitation de l'ascenseur, de ne pas être dépendant de la temporalité de construction des lits touristiques pour son équilibre financier.

Chacun aura son avis sur l'intérêt et la pertinence des JO d'hiver en général et dans les Alpes en particulier. Nous respectons totalement ces prises de position mais il faut reconnaître qu'il aurait été dommage de priver Bozel et ses habitants de cette opportunité unique, pour réaliser le projet dont on parle depuis si longtemps et qui peine à voir le jour faute de financements.

## L'héritage des jeux olympiques

Tous les équipements mis à disposition de l'organisation des JO 2030 seront remis à disposition du territoire.

La **salle de restauration** sera reconvertie en salle événementielle disposant d'un parking conséquent.

La **salle de conférence** servira à la création d'un pôle culturel.

L'ensemble des **logements** du complexe parking / pied de l'ascenseur valléen sera proposé à l'habitat avec différentes formules d'occupation.

La **salle polyvalente** actuelle, entièrement rénovée et mise à disposition des athlètes, sera affectée au sport scolaire et aux associations sportives.

Le **village olympique et paralympique**, porté par des investissements

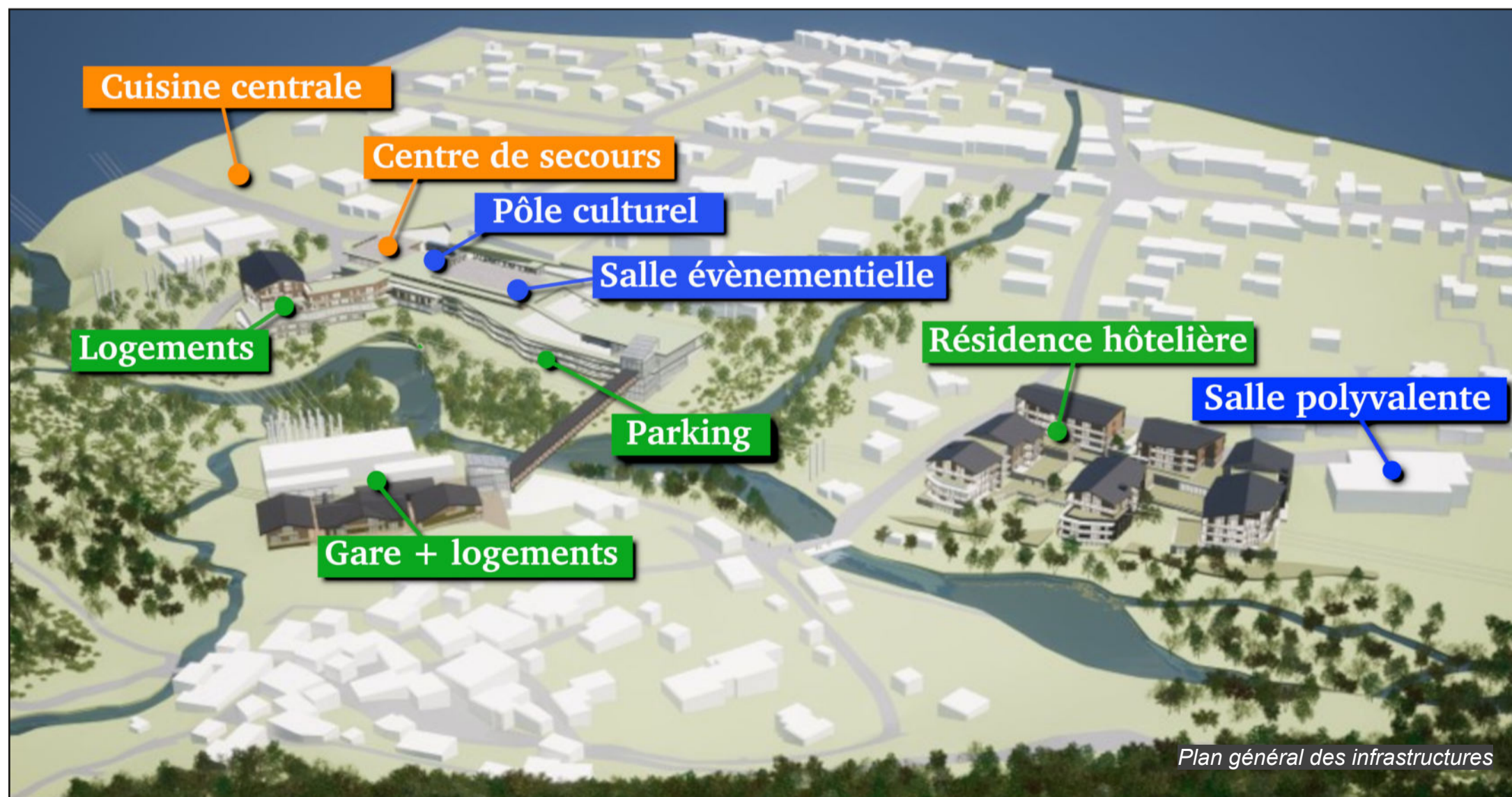
privés, offrira au territoire un hôtel et une résidence hôtelière important à l'équilibre économique de notre commune.

Le **centre de secours** disposera de locaux neufs plus fonctionnels.

Le **parking** offrira un stationnement conséquent à deux pas du centre bourg.

L'**ascenseur valléen** jouera pleinement son rôle dans la mobilité décarbonée avec un accès à la montagne toutes saisons.

La **cuisine centrale**, portée par la Communauté de Commune Val Vanoise, alimentera les crèches, les écoles, les centres de loisirs du territoire ainsi que l'EPHAD la Centaurée et les repas à domicile.



**ATTENTION : Les illustrations présentées sont tirées d'un avant projet sommaire qui sera une base de travail pour la municipalité pour en définir son calibrage, son dimensionnement et son aspect architectural.**

## Impact sur la vie locale

### Les points de vigilances

#### • L'impact des chantiers

Nous sommes bien conscients qu'un projet d'une telle ampleur dans un délai contraint va occasionner des perturbations quotidiennes que les entreprises devront minimiser au maximum.

#### • Une tension foncière aggravée ?

Nous subissons déjà une tension foncière importante et pourtant nous n'avons pas cet ascenseur.

Notre attractivité est due en grande partie à notre positionnement géographique, à la qualité de nos équipements et à l'accès à nos commerces et services durant toute l'année.

C'est en résumé une qualité de vie, qu'il nous faut préserver, mais ce n'est pas en stoppant nos investissements à destination du "bien vivre à Bozel" que nous ferons tomber la pression foncière, ce serait une bien mauvaise idée.

Bozel est un village d'avenir et nous devons faire en sorte qu'il le reste.

Les solutions passent par la révision de notre PLU pour cibler des zones destinées à l'habitat permanent sous maîtrise communale, c'est ce que nous avons fait.



Cela passe aussi par des opérations portées par la commune, tel que le petit collectif construit au lotissement des vignes qui accueillera prochainement 6 jeunes familles et enfants.

C'est aussi la réhabilitation complète de cinq logements au Presbytère ainsi que la création d'une quarantaine de logements à proximité du foyer de ski de fond.



### Les points positifs

#### • Une vie locale plus riche.

Un point important pour tous, la création d'emplois à Bozel. Entre l'ascenseur, le parking, la plateforme logistique, la cuisine centrale, l'hôtel et la résidence hôtelière, plusieurs dizaines d'emplois seront créés, à Bozel même. C'est intéressant pour tous nos concitoyens, notamment les jeunes.

#### • Des retombées économiques.

Les travaux vont générer des retombées économiques conséquentes pour les entreprises et les commerces locaux.

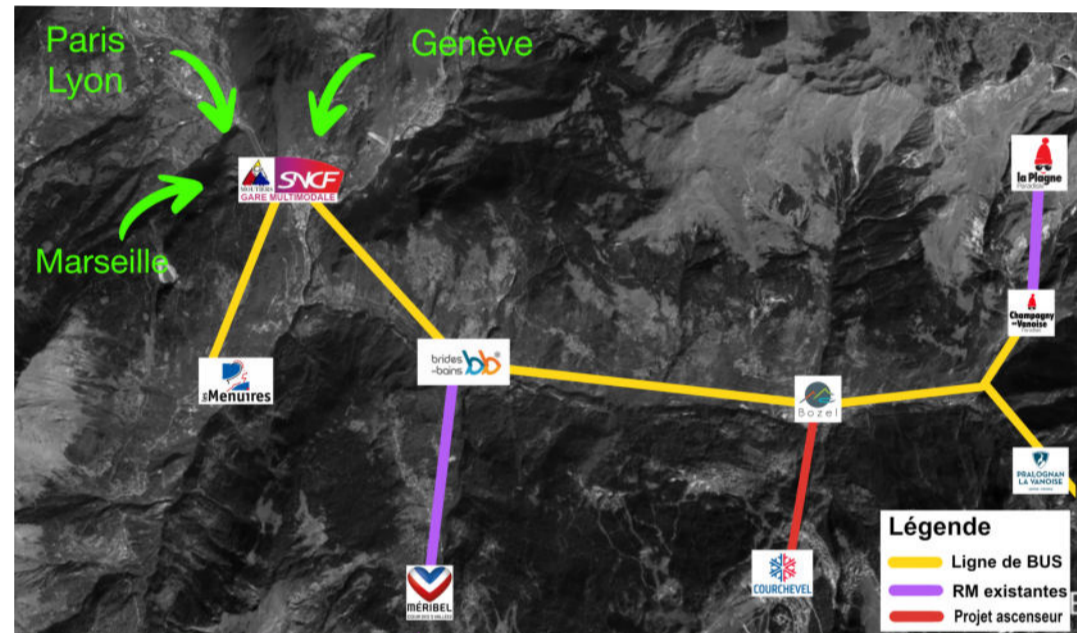
#### • Une amélioration des déplacements

L'ascenseur valléen va générer la mise en place d'un nouveau réseau de mobilité et nous devons dorénavant déjà travailler sur la liaison Bozel-Moûtiers-Gare pour proposer un parcours client plus vertueux associant train et transport en commun.

Les Bozelains pourront profiter de ces nouvelles liaisons pour rejoindre Moûtiers, Albertville, Chambéry ou Lyon, par le train.

L'hiver, l'ascenseur remplacera les navettes (gratuites pour les utilisateurs) pour offrir un mode de transport plus propre, plus sûr et plus efficace.

Un service de navettes intra-muros, aux horaires adaptés, est à l'étude afin de faciliter les déplacements sur la commune et d'éviter l'encombrement des parkings.



## Comment vont s'organiser les travaux et qui va gérer et piloter le projet ?

Nous avons rapidement compris au sein de l'équipe municipale que nous n'étions pas armés ni outillés pour piloter les études travaux et financières, pour élaborer les plans et travailler sur des sujets aussi différents dans leur approche que les bâtiments et l'ascenseur valléen. Pour un tel projet il faut aussi se porter acquéreur du foncier indispensable à la réalisation de l'ensemble des infrastructures.

Nous n'étions pas capables, financièrement, d'assurer sans risque pour la commune toutes ces opérations dans un calendrier contraint par les JO 2030.

Face à ce défi, nous avons accordé notre confiance à la Société d'Aménagement de la Savoie (SAS), filiale du département. C'est SAS Développement, avec la caution du Département, qui nous a proposé un projet global, ascenseur, parking, logements et structures hôtelières, tout en nous associant pleinement aux études en cours.

Notre confiance s'est renforcée sur cet opérateur qui bénéficie d'une grande expérience dans les projets d'aménagement en montagne.

Même si le projet reste à calibrer, nous avons, unanimement, au sein du conseil municipal, validé le concept d'aménagement proposé par SAS Développement et accepté la proposition

d'achat des terrains communaux concernés par le projet. SAS Développement ayant la charge d'acquérir les fonciers manquants et nécessaires à l'opération globale.



La valorisation des terrains communaux, après discussions, a été portée à cinq millions d'euros HT. Cette somme constitue la part que nous avons depuis le début promis d'apporter pour la construction de l'ascenseur valléen sur le premier tronçon Bozel, Saint Bon, Courchevel 1550.

En effet, ce tronçon, estimé à 25 millions d'euros

sera financé équitablement entre la commune de Bozel (5 millions), la commune de Courchevel (5 millions), la Région (5 millions), le Département (5 millions) et l'État (5 millions).

Pour le reste du financement, l'aménageur s'est engagé à remettre dans le projet global la ressource financière générée par les plus-values réalisées sur la vente de différents équipements (hôtel, résidence hôtelière, logements etc...). Le reste à charge du parking et du deuxième tronçon Courchevel 1550 - Courchevel 1850, fait partie des demandes de financement liées à l'organisation des JO 2030 auprès de la SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques) et du COJOP (Comité d'organisation Jeux Olympiques et Paralympique) et sont, à ce jour, à l'étude.

Toutes les structures organisatrices des JO 2030 sont venues à Bozel à plusieurs reprises pour évaluer le projet et en ont validé le principe.

L'obtention officielle de ces financements sera l'élément déclencheur de la réalisation.

Dans cet objectif, tous les partenaires du projet, le Président de Val Vanoise, le Maire de Courchevel, le Président de SAS Développement et le Maire de Bozel auront très prochainement une réunion avec la SOLIDEO.

## VRAI / FAUX

**Le risque financier est élevé pour la commune****FAUX**

Nous l'avons déjà mentionné : l'opération va se faire de manière très saine et économiquement la plus neutre possible pour notre commune. Pour schématiser, la vente des terrains du Désert et du Pré de la Chèvre qui recevront respectivement la structure hôtelière et le parking ainsi que les logements qui y seront construits, couvre aujourd'hui l'engagement financier pris par la commune pour sa participation à la construction de l'ascenseur valléen à hauteur de 5 millions d'euros.

Pour le reste des financements, toutes les plus-values réalisées par l'aménageur, déduction faite de ses frais de fonctionnement, sont réinjectées dans l'ensemble du projet. Le reste à charge a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques), de la Région, du Département et de l'État.

L'objectif étant pour la commune de maintenir ses capacités d'investissement et de fonctionnement et éviter un endettement irraisonné.

C'est important pour continuer de financer les autres besoins, dans les hameaux et dans le centre bourg.

**Il y aura beaucoup plus de circulation dans Bozel****FAUX**

Il y a déjà plus de circulation dans Bozel, plus de constructions, plus d'usage de la voiture, presque 4000 voitures par jour passent au Grand Pont en provenance de Bozel et autant pour le retour soit 8000 passages jours.

Le plan de circulation a été étudié pour diminuer le plus possible l'impact dans le chef-lieu :

- L'accès au parking de l'ascenseur valléen se fera sans passer par le centre bourg.
- Un service de navettes dans Bozel permettra de ne pas prendre son véhicule personnel pour se rendre au départ de l'ascenseur.

Le parking principal, avec ses 670 places, est à quelques minutes à pied du centre de Bozel, permettant de venir faire quelques courses sans encombrer les rues principales ou adjacentes.

Nous travaillons aussi sur un projet de rénovation du centre bourg avec une refonte du stationnement et la création d'un parking d'environ 100 places sous la place des Tilleuls en ayant pour toile de fond de proposer des alternatives

à la voiture.

**Ça va modifier Bozel, on va perdre le charme de notre village.****UN PEU VRAI ET PLUTÔT FAUX**

Bozel se modifie déjà tous les jours, lotissement des Vignes, Maison de Santé, nouvelle cantine scolaire, programmes privés de promotion immobilière, constructions et rénovations individuelles, etc.

La vraie chance c'est que nous pouvons construire une grosse partie du projet en dessous du centre bourg, dans une zone peu ou pas utilisée, en rive droite du Doron pour le parking et les logements, en rive gauche pour la gare de départ et le pôle logistique.

Les constructions respecteront le PLU et les architectes ont porté toute leur attention sur l'intégration paysagère et architecturale des infrastructures, que ce soit pour le parking, la passerelle, les abords, les différents bâtiments.

L'offre de stationnement du projet permettra de limiter le nombre de voiture dans les espaces publics favorisant une déambulation plus agréable.

Une étude d'enfouissement de la ligne haute tension qui longe le plan d'eau a été confiée à RTE, ce qui contribuera à la valorisation de la base de loisirs sans les pylônes et les câbles.

Des cheminements piétonniers entre le parking et le bourg centre sont à l'étude.

**Après les Jeux Olympiques, tout s'effondre ?****FAUX**

Pour quelles raisons ?

Le village olympique redevient résidence touristique hôtelière, l'ascenseur continue de fonctionner, le parking nous offre une bonne réserve de places de stationnement l'hiver mais aussi en toutes saisons : proches du centre bourg et proches du plan d'eau. Nous disposerons de nouveaux logements, d'une cuisine centrale et d'équipements culturels.

Nous serons positionnés comme un site vertueux prônant une mobilité douce et décarbonnée, attractif pour les touristes qui veulent venir en transports collectifs train + navette .

Les JO 92 avaient apporté à la Tarentaise un meilleur accès routier : autoroute , 2x2 voies.

Les JO 2030 nous apporteront un meilleur accès transports en commun : Réseau SNCF jusqu'à Moûtiers, gare multimodale Moûtiers , navettes Moûtiers ↔ Bozel , ascenseur valléen,

navettes intra-muros Bozel... ce qui reste un enjeu pour le tourisme de demain.

Un transport plus pratique et surtout plus vertueux quand nous savons que l'impact écologique du tourisme est majoritairement dû aux déplacements.

Nous serons aussi mieux placés pour le tourisme d'hiver avec des lits chauds, un hôtel, et bien sûr un accès direct aux 3 Vallées, le plus grand domaine skiable du monde, qui garde une garantie neige encore intéressante. Ce tourisme d'hiver, bien que menacé sur beaucoup de sites de moindre altitude, reste encore très attractif.

Nous renforçons également notre attractivité sur les marchés du tourisme hors ski et hors hiver, avec le plan d'eau, un positionnement au cœur des sites de la Vanoise, le Parc National...

Le projet global est en parfaite adéquation avec le développement souhaité pour notre commune.

**Avec le réchauffement climatique, le marché du ski se resserre, ça ne sert plus à rien ?****FAUX**

Nous avons la chance d'être au pied du plus grand domaine skiable du monde avec 80 % du domaine au-dessus de 1800m et une neige de culture généralisée,

Le réchauffement climatique est bien présent et nous en mesurons ses effets tous les jours. Il nous impose de réfléchir dès aujourd'hui à une reconversion de la montagne.

D'autres alternatives au ski vont s'inventer et des idées vont émerger.

Bozel se positionne d'ores et déjà avec ce programme complet et ambitieux vers la montagne de demain. Aucune reconversion lourde de ces aménagements ne sera nécessaire.

La montagne jouera un rôle important dans le tourisme de demain. La fraîcheur en altitude, les lacs, les torrents, les grands espaces, les pentes et tous les paysages aussi différents les uns des autres, tout cela offre un fort potentiel pour nos territoires et notre commune.

Le tourisme reste à ce jour une industrie majeure dont notre économie dépend en grande partie.

Ce projet permet à Bozel de s'octroyer une place de choix dans le tourisme d'aujourd'hui et de demain.

Notre avenir s'écrit dès maintenant pour le bien vivre de demain.

## CONCLUSION

Il est important de rappeler que les documents présentés sont issus d'un avant projet sommaire (APS), qu'ils n'ont aucun caractère définitif et qu'ils feront l'objet d'une étude plus approfondie avec les arbitrages des services d'urbanisme.

Rappelons également que ce projet sur lequel nous travaillons depuis 10 ans, n'a subi aucune exigence de la part du CIO et qu'il sera intégralement reconverti pour le « bien vivre à Bozel ».

Nous espérons que la lecture de ce document, que nous avons souhaité le plus complet possible, vous a apporté toutes les réponses à vos interrogations.

Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles précisions.

Vous pouvez retrouver cette publication sur le site internet de la commune [www.mairiedebozel.fr](http://www.mairiedebozel.fr) à la rubrique « Infos pratiques - Bulletin municipal ».



**MAIRIE DE BOZEL**  
136, rue Emile Machet  
73350 BOZEL

☎ 04 79 55 03 06  
✉ [accueil@mairiedebozel.fr](mailto:accueil@mairiedebozel.fr)  
🌐 [www.mairiedebozel.fr](http://www.mairiedebozel.fr)

Ouverte du Lundi au Vendredi  
de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
**Fermée le jeudi après-midi**